

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



Installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants

ACTUALITÉ

Un agent cynophile
rejoint la police municipale
P8

ACTUALITÉ

Des formations aux outils
numériques pour les seniors
P9

CULTURE

Résidence de l'auteur
de BD Adrien Thiot-Rader
P.10



08



06



14

////////////////////// SOMMAIRE ////////////////////////

04 En bref

06 Vie démocratique
Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été installé

07 Enseignement
Soutien scolaire : les Clubs Coup de Pouce : un accompagnement supplémentaire à la lecture

08 Actualité
Un policier et son chien rejoignent les effectifs de la police municipale
Des formations gratuites aux outils numériques

10 Culture
Bande dessinée : neuf mois en compagnie de l'auteur Adrien Thiot-Rader
Voyage dans l'Univers

11 Jeunesse
Le Relais Assistantes Maternelles adapte son fonctionnement

12 Travaux

13 Tribunes libres

15 Vie démocratique
Retour sur les décisions du conseil municipal

////////////////////// NUMÉROS UTILES ////////////////////////

Magazine d'information municipale
Hôtel de Ville – Service communication
26 rue Charles de Gaulle
BP 24 – 77 196 Dammarie-lès-Lys cedex
Tél. 01 64 87 44 44
www.mairie-dammarie-les-lys.fr
info@mairie-dammarie-les-lys.fr



Directeur de la publication : Gilles Battail
Directeur de la rédaction : Nathalie Choulet
Rédaction et photos : Service communication
Crédits photos : AdobeStock
Charte graphique et mise en pages :
scoop communication 12093-MEP
Impression : Le Réveil de la Marne
Distribution : services municipaux
Tirage : 11 000 exemplaires
Dépôt légal : Janvier 2021 © droits réservés

NUMÉROS UTILES

Mairie : 01 79 76 96 00
Commissariat de police : 01 64 79 41 00
Médecins d'urgence 77 : 0 825 826 505
SOS médecins Brie-Sénart-Melun-Fontainebleau : 36 24
Urgences dentaires : 0 892 23 11 28
SOS gardes (pharmacies de garde) : 39 15
Radio-taxi : 01 64 41 77 00
Taxi koffi 79 : 06 18 10 36 43
Taxis réunis : 01 64 09 25 25
Pour toute urgence, vous pouvez appeler le 15 pour le SAMU et le 18 pour les pompiers.

Chères Dammariennes, chers Dammariens,

En ce début d'année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos vœux les plus sincères pour vous, vos proches et toutes les personnes qui vous sont chères, dans une période certes troublée, mais dont nous espérons tous voir la sortie du tunnel dans les prochains mois.

Bien évidemment elle laissera dans nos vies des marques profondes. Certaines sont source d'inquiétude, d'autres d'espoir. Il nous faudra en tirer de nombreuses conclusions dans bien des domaines, non pas pour le plaisir de critiques ou de commentaires « faciles » mais pour apprendre et nous améliorer.

En 2021 nous devons faire face aux difficultés engendrées par cette pandémie qui touchent beaucoup de nos concitoyens à des titres divers, en termes financier, de santé, d'isolement... L'implication des communes, premiers acteurs de proximité, est essentielle. Nous allons donc mener et poursuivre les actions qui répondent aux besoins des dammariens. Pour les jeunes, dont la scolarité a été perturbée par le confinement notamment, l'aide aux devoirs et l'apprentissage de la lecture représentent des priorités. Les Clubs Coup de Pouce sont donc extrêmement importants comme en témoigne l'article qui leur est consacré dans ce Lys Mag. Pour les seniors, qui ont souvent été en difficulté en raison de leur manque de maîtrise des nouvelles technologies, nous leur proposons de se former à la pratique des



outils numériques, aujourd'hui indispensables pour maintenir le lien avec les membres de leur famille et leurs amis mais aussi pour effectuer nombre de démarches en ligne.

Malgré les difficultés qu'ont pu rencontrer nos jeunes, je tenais à saluer l'engagement de 35 écoliers qui ont souhaité s'impliquer dans la vie locale en devenant membres du Conseil Municipal des Enfants. Je suis heureux et fier de les inclure dans nos instances de démocratie participative.

Le mois de janvier signifiera, nous l'espérons tous, la reprise de l'activité culturelle. Les intermittents du spectacle sont eux aussi durement touchés par cette crise, comme les restaurateurs. Nous pensons à eux tous et à ceux qui s'investissent en permanence pour nous aider collectivement à traverser cette épreuve.

Bien sincèrement

Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional d'Île-de-France

CARNET Janvier 2021

Naissances : Bienvenue à Fatima MOUNGARI, Mathilde SAVOURAT.

Décès : Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Jean Louis SALAUN, décédé à l'âge de 80 ans le 30 octobre 2020
Lhadj GUEDLI, décédé à l'âge de 92 ans le 25 novembre 2020

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le *Lys'mag* ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.

ÉCO-CITOYENNETÉ

REPRISE de la Bricothèque



Les ateliers d'éco-partage sur le thème de la petite réparation reprennent, avec un protocole sanitaire adapté. Les objets sont désinfectés après manipulation et l'accueil individuel est privilégié. Les ateliers ont toujours lieu, chaque mardi, à l'Espace Albert Schweitzer. Le but est de donner une seconde vie aux objets et de favoriser la transmission de connaissances.

Atelier Bricothèque : le mardi de 14h à 17h
Espace Albert Schweitzer - Place du 8 Mai 1945
Tél. : 01 64 87 49 42

COLLECTE DES SAPINS

Aujourd'hui les sapins ornent nos salons et scintillent de tous leurs feux, avec les boules et guirlandes qui les parent. Dans quelques semaines, nous devons nous en séparer jusqu'à l'année prochaine. Nous vous rappelons qu'ils doivent être déposés à la déchèterie, située 4 rue de Seine à Dammarie-lès-Lys.

Rappel des horaires de la déchèterie, jusqu'au 31 mars : du lundi au vendredi de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 13h.

POSTE

DIFFICULTÉS DE DISTRIBUTION dans certaines résidences

Le centre courrier La Poste de Dammarie-lès-Lys rencontre des difficultés de distribution sur les résidences anciennement nommées Provence, Savoie, Picardie, Bourgogne, Auvergne, Alsace, Lorraine et Normandie. Afin de distribuer correctement le courrier et les colis aux destinataires, la Poste a besoin de l'identification d'une adresse complète et de l'accès à une boîte aux lettres personnelle.

Quelques conseils pour que les destinataires reçoivent bien leur courrier :

- Écrire l'adresse sur 6 lignes maximum ;
- Toujours préciser le numéro de l'appartement, le nom du bâtiment, l'escalier ;
- Mentionner, s'il y a lieu, le numéro de la boîte aux lettres ;
- Écrire distinctement les 5 chiffres du code postal et la ville en majuscules.

Cette adresse postale complète est notamment à communiquer à EDF, ENGIE, France Télécom, aux établissements scolaires, à la CAF, à la sécurité sociale, aux administrations, à Pôle Emploi...

De même, il est préférable de préciser au dos de l'enveloppe l'adresse de l'expéditeur.

Pour plus de renseignements, demandez conseil à votre facteur.

Les nouveaux commerces, artisans et professions libérales

Vous êtes un professionnel et venez de vous installer à Dammarie-lès-Lys ? Pour bénéficier d'une annonce dans le Lys'mag, contactez le service communication 01 64 87 44 06 ou servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr

Être informé au bon moment

ALERTE SMS ET ABONNEMENT NEWSLETTER

La Ville vous propose de bénéficier d'un service de notifications par SMS et d'abonnement à la lettre d'information, qui vous permet de recevoir certaines informations municipales (travaux, spectacles, manifestations, inscriptions, etc.). Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire que vous pouvez trouver sur www.dammarie-les-lys.fr ou de contacter le service communication pour le recevoir par mail à servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr



ENCOMBRANTS

CHANGEMENT DE L'ADRESSE COURRIEL
Allo Encombrants

Suite à la modernisation de son système informatique, le SMITOM-LOMBRIC a modifié l'adresse courriel du service Allo Encombrants.

Dorénavant, les demandes et documents relatifs à Allo Encombrants sont à envoyer à l'adresse collecte@lombric.com.

Informations : 0 800 501 088 (joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).



CULTURE ET PATRIMOINE

REPORT DE LA SORTIE : Découverte du monde de l'imprimerie

Initialement prévue en décembre, la sortie au Musée de l'Imprimerie (AMI) de Malesherbes est reportée au dimanche 10 janvier 2021 sous réserve de mesures sanitaires favorables. L'occasion de découvrir une collection unique de machines patiemment rassemblées pendant plus de vingt ans. C'est, à ce jour, la collection la plus importante de presses à imprimer jamais réunie en France, depuis une reconstitution de la presse de Gutenberg dont il n'existe plus qu'un seul exemplaire dans le monde, jusqu'aux machines les plus actuelles. L'AMI c'est aussi de nombreux récits à découvrir en famille, avec différents procédés narratifs, puisque le musée est actif (certaines machines sont en mouvement) et interactif. Visite guidée des collections, près de 1 000 pièces et visite libre de l'exposition « *Au temps des vinyles* ». Départ le dimanche 10 janvier 2021 à 9h en bus, au rond-point Tata (près du Centre Administratif). Le transport en bus est offert par la Ville.

Tarifs : 11€ 16€ ou 21€ avec atelier.

Inscriptions obligatoires au 01 64 87 45 11, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PERMANENCES DU SAMEDI MATIN

Le service formalités administratives assurera une permanence les samedis 9 et 23 janvier de 8h30 à 12h15. Le service gère les demandes relatives aux pièces d'identité (CNI, passeport).

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre l'accueil général de la Mairie au 01 79 76 96 00.

Centre administratif - 593 rue du Bas Moulin

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

REMERCIEMENTS

ERIC LENARTOWICZ

Seize années au service de la Ville et des Dammariens

Après avoir occupé pendant seize ans la fonction de directeur des services techniques, Eric Lenartowicz, que beaucoup de Dammariens ont pu rencontrer lors de ses visites sur le terrain, prend sa retraite. Grand amoureux de la région de Fontainebleau et de la Ville impériale où il débute sa carrière, il rejoint Dammarie en 2004. Il s'occupe de nombreux grands projets, comme la transformation de la Plaine du Lys, le passage en sens unique de l'avenue Foch et Colonel Fabien, le renouveau du centre commercial de l'Abbaye du Lys, la construction de l'EPB et de son annexe, la mise en place de la géothermie... et la liste serait encore longue. Mais à ses yeux, les interventions sur tout le territoire communal pour améliorer la vie quotidienne des Dammariens, et la sécurité routière notamment, méritaient également une grande attention. Les élus, ses collaborateurs et collègues le décrivent tous comme quelqu'un de très humain et à l'écoute. « *Eric est un professionnel compétent, très impliqué et attaché à remplir au mieux les missions qui lui sont confiées, je devrais dire qui lui étaient confiées. Il va falloir s'habituer ! Ça a été un véritable plaisir de l'avoir à nos côtés pendant toutes ces années* », précise le Maire Gilles Battail. « *Il s'est toujours montré soucieux de trouver des solutions pour répondre à nos questionnements d'élus mais aussi à celles des administrés, car il aimait aller sur le terrain* », complète Paulo Paixao, adjoint à l'urbanisme et aux travaux qui a travaillé de nombreuses années avec lui. Eric évoque les derniers travaux qu'il encadre comme un clin d'œil à ses débuts, puisqu'ils concernent l'avenue Gabriel Péri, cet axe qui permet la continuité de déplacement vers Fontainebleau et la forêt. Il imagine d'ailleurs déjà sa retraite sur son vélo au travers de cette forêt qu'il affectionne particulièrement, mais aussi sur un parcours de golf, nouvelle activité sportive à laquelle cet ancien footballeur de très bon niveau (il a performé jusqu'en deuxième division) compte bien s'adonner. Nous lui souhaitons une très belle retraite et nous serons toujours heureux de l'accueillir à Dammarie.



■ CITOYENNETÉ

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été installé

35 JEUNES DAMMARIENS, issus des classes de CM2, ont été élus pour siéger au Conseil Municipal des Enfants (CME) le 9 décembre dernier. Grâce à leur participation à cette instance, ils découvriront le fonctionnement d'une mairie, feront l'expérience d'une démarche citoyenne et concevront des projets dans l'intérêt de tous les Dammariens.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a vu le jour en septembre 2019. L'initiative était très bien partie jusqu'à son brusque arrêt en raison du premier confinement et aux mesures de restrictions sanitaires qui ont accompagné la reprise des activités périscolaires. Pendant la période où ce premier CME a pu œuvrer, les jeunes élus ont eu le temps d'organiser une collecte de jouets pour Noël, d'engager une réflexion sur les menus de la restauration scolaire et sur l'aménagement de zones non-fumeur à proximité des écoles.

Initier les enfants à la démocratie

Aujourd'hui 35 nouveaux élus siègent dans le Conseil Municipal des Enfants. Élus pour un mandat d'un an, ces citoyens en devenir présenteront leurs projets lors de commissions animées par un élu de la ville à l'image des réunions au cours desquelles les élus de la ville échangent et débattent. Ali Kamèche adjoint au maire délégué à la participation citoyenne, en charge de ce projet, est intervenu, avec quelques-uns de ses collègues, dans les écoles pour expliquer le rôle d'un élu : « *Le CME représente un véritable premier exercice démocratique. Les jeunes élus auront pour responsabilité de représenter leurs camarades et de trouver des projets qui conviendront au plus grand nombre.* »

Les enfants s'approprient leur nouveau rôle

Les membres du CME fraîchement installés ont pris connaissance du



contenu du kit qui leur a été offert : une carte d'élu, un masque de protection aux couleurs du CME et une écharpe tricolore qui leur a été remis par le Maire Gilles Battail, heureux de rencontrer cette relève et de leur transmettre quelques conseils et informations : « *L'écharpe tricolore symbolise l'appartenance aux valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité. Vous devez toujours avoir à l'esprit ces valeurs qui vous sont aussi enseignées à l'école grâce à vos enseignants. Elles doivent être le fil directeur de toutes vos actions, avec la défense de la laïcité et*

le refus de toute discrimination. »

Après cette séance d'installation, les jeunes élus vont se lancer dans la réalisation concrète de projets. Les idées fusent déjà. Colyn a déjà un projet bien en tête : « *Je souhaiterais que chaque classe s'implique pour collecter les déchets dans les forêts voisines* ». Tristan, quant à lui, a l'ambition de créer un journal dédié aux actions du Conseil Municipal des Enfants. Les jeunes élus se retrouveront dorénavant deux mercredis par mois pour échanger et travailler. Prochaine étape : la création de groupes de travail.

■ SOUTIEN SCOLAIRE

Les Clubs Coup de Pouce : un accompagnement supplémentaire à la lecture

LA MAITRISE DE LA LECTURE EST INDISPENSABLE. Études et évaluations témoignent cependant que cette base n'est pas acquise par tous et que l'école en distanciel et le confinement ont renforcé les difficultés rencontrées par les enfants déjà les plus fragiles.

La dernière étude PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) qui référence des données internationales sur l'apprentissage de la lecture souligne qu'en temps normal 20 % des élèves sortent de l'école primaire sans maîtriser correctement le français lu et écrit. L'évaluation de CP de septembre dernier démontre que le premier confinement n'a pas arrangé les choses, bien au contraire. Elle fait état d'une baisse de niveau, ce constat étant encore plus marqué dans les familles défavorisées. Connaissance des lettres, richesse du vocabulaire, conscience phonologique et phonémique et compréhension orale sont ainsi en légère baisse en comparaison des années précédentes.

Un coup de pouce pour les enfants et les parents

Face à ce constat et dans sa politique constante de lutte contre l'échec scolaire, la Ville renouvelle son partenariat avec l'association Coup de Pouce, qui propose des ateliers sur le temps périscolaire, à raison d'1h30 par jour : « *Après le temps de classe, les enfants restent à l'école, accompagnés par des animateurs qui les aident à réaliser leurs devoirs et ils poursuivent l'apprentissage de la lecture* », précise Patricia Charretier, adjointe au Maire déléguée à l'enfance, au scolaire et au périscolaire. Ces ateliers, mis en place dans les écoles élémentaires Paul Doumer, Maurice de Seynes, Henri Wallon et François de Tesson, favorisent l'acquisition des apprentissages fondamentaux dans une démarche complémentaire de l'école, et proposent d'agir sur le temps périscolaire à travers un dispositif qui s'appuie fortement sur la mobilisation et l'engagement des parents. Dans les Clubs Coup de Pouce, les parents ont en effet leur part à faire : ils participent d'ailleurs parfois aux séances avec leurs enfants : « *Les parents signent un pacte d'assiduité*, souligne l'élue.



Les enfants et les parents signent en début d'année un pacte d'assiduité

Ils s'engagent à être acteur de la réussite de leurs enfants. C'est essentiel car l'apprentissage se fait aussi à la maison en compagnie des parents. Ils transmettent la confiance et impulsent une motivation, qui sont les fondements nécessaires aux apprentissages. » Il est effet important que la pratique de la lecture soit encouragée en de-

hors du temps scolaire, au domicile des enfants notamment, avec une histoire, la relecture des leçons afin d'aider l'enfant à progresser et surtout lui donner goût à la lecture. L'année se clôture généralement par la remise des diplômes Coup de Pouce lors d'une cérémonie, à laquelle les parents et les élèves sont fiers de participer.

DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Sur notre territoire, la Communauté d'Agglomération est un des acteurs majeurs de la lutte contre le décrochage à travers un Programme de Réussite Éducative (PRE) intercommunal, destiné aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou ne bénéficiant pas d'un environnement social ou familial favorable à leur développement personnel. Ce dispositif s'adresse en priorité aux enfants et aux jeunes âgés de 2 à 16 ans, habitant un quartier prioritaire de la Politique de la Ville ou scolarisés dans un établissement d'éducation prioritaire. L'orientation vers ce programme peut se faire par l'intermédiaire des équipes enseignantes ou bien à l'initiative de la famille. La première étape consiste à établir un diagnostic global pour proposer un parcours éducatif adapté. Il mobilise, autour de l'enfant et de ses parents qui sont associés de bout en bout à la démarche, de nombreux professionnels des secteurs de la petite enfance et de l'adolescence : enseignants, éducateurs, psychomotriciens, orthophonistes, médecins, psychologues, et propose un accompagnement personnalisé allant de l'aide à la lecture à la prévention du décrochage scolaire ou à la médiation familiale. Durant ces temps d'isolement dus aux confinements, la CAMVS a décidé de doter les familles de tablettes numériques afin que les enfants puissent avoir accès aux enseignements à distance. Vous pouvez contacter l'équipe de Réussite Éducative de Dammarie-lès-Lys pour des renseignements et conseils au 01 64 87 49 75.

■ TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Un policier et son chien rejoignent les effectifs de la police municipale

LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE se sont renforcés depuis le 1^{er} décembre dernier avec l'arrivée d'un nouvel agent disposant d'une qualification cynophile. Il rejoint donc l'équipe avec son chien, un berger malinois.

Six policiers municipaux et trois agents de surveillance de la voie publique interviennent dorénavant de façon complémentaire sur la Ville. L'arrivée de ce duo s'inscrit dans l'engagement des élus de développer la police municipale et de parvenir à doubler ses effectifs, malgré les difficultés actuelles de recrutement. Une très grande majorité des villes françaises font en effet aujourd'hui le choix de renforcer leur PM. « Cet agent et son chien viennent renforcer les dispositifs de surveillance et de vigilance déjà en place sur la commune, ainsi que notre collaboration avec la police nationale, pour la sécurité des Dammariens au quotidien », indique le Maire Gilles Battail. Au-delà de la présence de son maître, c'est bien celle de son chien qui génère questions et curiosité.

Le berger malinois âgé, de 5 ans, est un habitué du terrain et a déjà une solide expérience. Avec son maître il a déjà fait partie de la police municipale de communes voisines. « C'est un chien qui a du caractère, c'est un bosseur qui prend sa tâche au sérieux », précise son maître. « C'est aussi un véritable athlète, endurant et obéissant. Il peut atteindre des pointes de vitesse à 50 km/h ! » ajoute-t-il avec fierté en parlant de son compagnon.

Pour quelles interventions ?

La présence de ce berger malinois au sein de la police municipale représente avant tout une force de dissuasion. L'effet recherché, lors d'une action de la police municipale, est avant tout psychologique : « Le chien doit toujours être tenu en laisse avec une muselière, mais il peut être dé-

muselé si nécessaire. Il n'agit qu'en cas de danger et sur mon ordre », précise le maître-chien. « Ses interventions sont encadrées par des textes et règlements. Le recours au chien peut être fait contre un ou des assaillants dans le cadre de la légitime défense. Il peut aussi assurer le maintien de l'ordre public, dans un rôle de surveillance, lors d'événements ou aux abords d'endroits jugés sensibles », précise l'agent. Le responsable de la police municipale se réjouit d'accueillir un maître-chien parmi ses effectifs : « En plus du sentiment de sécurité que la présence d'un maître-chien peut apporter, il contribue aussi à la protection des agents. Le chien a un effet dissuasif supplémentaire pour ceux qui ont quelque chose à se reprocher et un côté rassurant pour les autres ».

Le policier municipal patrouille avec son chien dans Dammarie-lès-Lys



CONVENTION DE COORDINATION ENTRE LES POLICES MUNICIPALES ET LES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

La police municipale de Dammarie-lès-Lys a renouvelé, pour les trois prochaines années, la convention de coordination entre ses effectifs et ceux de la police nationale. Cette dernière établit les domaines d'intervention de ces deux acteurs afin d'assurer une présence sur l'ensemble du territoire ainsi que leur coopération. Elle prend aussi en compte les récentes modifications, notamment concernant le port d'arme à feu des agents de la police municipale, qui sont formés à leur utilisation.

■ SENIORS

Des formations gratuites aux outils numériques

LA CRISE LIÉE À LA COVID-19 a montré la place importante que les outils numériques ont pris dans nos vies, mais aussi l'exclusion qui peut toucher ceux qui les maîtrisent mal. La Ville a donc souhaité bénéficier de formations gratuites organisées par l'association Delta 7.

Les nouvelles technologies sont de plus en plus présentes dans nos vies et notre travail. Faire ses courses en ligne, parler à sa famille à l'autre bout du monde ou prendre rendez-vous chez le médecin sont des gestes qui peuvent paraître anodins mais ce n'est pas le cas pour tous. Aujourd'hui un quart des plus de 60 ans n'utilise jamais Internet. Cette exclusion touche plus particulièrement les plus de 80 ans mais aussi les personnes aux revenus inférieurs à 1 000 €. Par peur de mal faire ou de l'inconnu, certains n'osent pas avoir recours au numérique. Un terme existe, c'est l'illectronisme, c'est-à-dire la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement. Pour lutter contre ce problème, l'association Delta 7, opérateur pour la Prévention Retraite Île-de-France, a proposé à la Ville des formations gratuites à destination des 55 ans et plus. « Un nombre important d'âinés maîtrisent encore mal les outils numériques, ce qui les isole encore davantage de notre monde hyper connecté, y compris pour les classes d'âge les plus jeunes comme les 60-69 ans, encore nombreux à être non-utilisateurs. De nos jours, la connexion n'est plus accessoire. Sans compter que d'ici 2022, de nombreuses démarches administratives courantes seront dématérialisées. Déjà, la déclaration d'impôt et l'immatriculation d'un véhicule se font obligatoirement via Internet... » précise Elise Fouan, intervenante lors de ces formations.



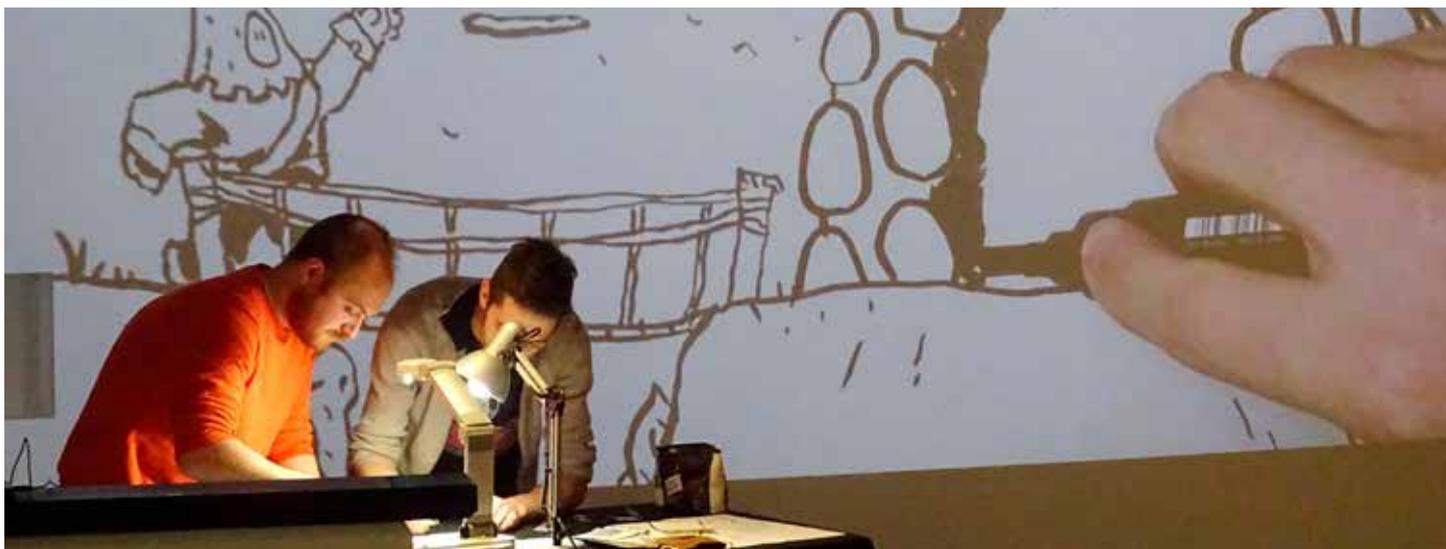
Devenir une « mamie connectée »

Suivre cette formation de façon assidue pendant quatre semaines, c'est s'assurer de maîtriser les bases de la pratique du numérique de façon autonome. La formation est assurée à distance via la plateforme de visioconférence Zoom, pour éviter tout contact en ces temps d'épidémie. Après une brève formation par téléphone sur l'utilisation de cette plateforme vidéo, les seniors se sentiront déjà plus à l'aise et pourront suivre la formation en petit groupe de 5 à 6 personnes à raison de 1 h 30 à 2 h par séance, réparties dans la semaine. Les enseignements varient selon les priorités des participants, comme le précise Elise Fouan :

« Nous pouvons guider les seniors dans la pratique des réseaux sociaux. WhatsApp, Instagram, Facebook sont beaucoup demandés car ils permettent de maintenir une communication avec les proches, quelle que soit la génération. Nous tenons aussi à faire de la prévention sur les fake news, la sécurité sur Internet ou encore les achats en ligne. » Une évaluation sur un échantillon de 300 retraités formés par Delta 7 (moyenne d'âge 76 ans, et 68 % de grands débutants) a montré qu'avant la formation 84 % des participants déclaraient ne pas être à l'aise avec la tablette numérique. Après la formation 74 % déclarent être à l'aise avec la tablette numérique (dont 29 % très à l'aise). Alors profitez de cette opportunité !

INFO +

Si vous souhaitez bénéficier de ces formations gratuites, l'inscription peut se faire en ligne via un formulaire <http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr/vie-quotidienne/les-seniors/formation-gratuite-aux-outils-numeriques> ou en vous signalant auprès d'Elise Fouan au 06 98 62 10 27, ou encore par mail à formation.tablette@delta7.org.



■ BANDE DESSINÉE

Neuf mois en compagnie de l'auteur Adrien Thiot-Rader

JANVIER marquera le début de la résidence de l'artiste Adrien Thiot-Rader à Dammarie-lès-Lys. Passionné d'art et de dessin, ce jeune diplômé de l'École Européenne Supérieure de l'Image d'Angoulême a fondé sa propre maison d'édition de bandes dessinées en 2010 : Polystyrène. Rencontre.



Lys'mag : Vous animerez divers ateliers durant ces prochains mois à Dammarie, qu'avez-vous prévu ?

Adrien Thiot-Rader : la Ville m'a proposé de réaliser la signalétique de la médiathèque et de travailler sur son identité visuelle, en apportant ma sensibilité et mon approche de l'illustration. J'aimerais créer un véritable univers autour du dessin et de la nature en faisant participer les personnes qui fréquentent la médiathèque. Pourquoi pas un arbre parcourant les murs dans lequel enfants et parents dessineront et composeront pour le former ? J'ai de nombreuses idées mais je ne me fixe

sur aucune tant que je ne serai pas sur place courant janvier.

Je vais aussi travailler avec le lycée Joliot-Curie. J'y animerai des ateliers durant lesquels j'initierai les jeunes à l'univers de la bande dessinée, du dessin jusqu'au scénario. Les travaux des lycéens que j'accompagnerai constitueront une œuvre collective qui sera exposée lors d'une présentation éphémère. J'animerai aussi un temps interactif appelé « Donjon et Cartons », performance dessinée en live, où le public décide de la direction que prend le récit et que je retranscris visuellement à travers les dessins. C'est très ludique et ça permet au public de découvrir la spontanéité et l'improvisation qui font partie intégrante du métier de dessinateur. Enfin je profiterai de ce temps de résidence et des sources d'inspiration qui en découleront pour réaliser un projet personnel, qui prendra sûrement la forme d'un nouveau livre.

Lys'mag : D'où vous vient cette passion pour le dessin et la bande dessinée ?

Adrien Thiot-Rader : J'ai toujours été attiré par cet art. Petit déjà je dessinais, ensuite je me suis orienté dès le lycée vers des études spécifiques. J'ai été reçu à l'École Européenne Supérieure de l'Image d'Angoulême où j'ai rencontré des gens passionnants et de futurs collaborateurs. C'est d'ailleurs à ce moment-là que nous avons créé avec des camarades notre propre maison d'édition de bandes dessinées. Le milieu du dessin est parfois trop sélectif ou académique. Nos envies et nos influences sortant des sentiers battus, nous nous sommes dit : « Pourquoi ne pas créer notre propre maison d'édition et publier ce que nous aimons ? » C'est de là qu'est né Polystyrène. J'espère transmettre ma passion pour la BD et les livres aux publics que je rencontrerai prochainement à Dammarie.

INFO +

De nombreux rendez-vous sont prévus de janvier à septembre 2021 pour découvrir le travail de l'artiste et le rencontrer. Les dates seront communiquées au fil de la saison sur les réseaux sociaux et les sites de la Ville de Dammarie-lès-Lys et culturetvous.fr.

■ PETITE ENFANCE

Le Relais Assistantes Maternelles adapte son fonctionnement

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) est le lieu privilégié des familles, des assistantes maternelles agréées indépendantes et à domicile pour s'informer et échanger.

Située à la Maison de la petite enfance rue Henri Barbusse, le RAM propose des services allant de l'information aux familles dans le cadre notamment de la recherche de mode de garde ou l'information sur les contrats de travail, en passant par les formations aux métiers de la petite enfance pour les assistantes maternelles, et les ateliers pour les enfants qu'elles accueillent ou encore des conférences. Malgré le confinement qui a conduit à la fermeture des ateliers, le personnel du RAM poursuit ses missions, notamment auprès des assistantes maternelles. Ainsi pour que le contact soit maintenu et que ces professionnelles aient accès à l'information, l'équipe du RAM a mis en place un contact téléphonique et par mail : « Nous avons contacté chaque assistante maternelle de la ville, soit plus de 130 professionnelles, pour connaître leurs difficultés ou leurs besoins et

leur apporter notre soutien. Nous leur avons proposé des activités ludiques, comme des comptines pour les enfants et des idées de jeux », précise Monique Renoux, responsable du RAM.

Un protocole sanitaire strict

Depuis le confinement survenu en mars 2020, la structure s'est adaptée aux exigences et recommandations sanitaires, aux gestes barrières et aux besoins des familles : « Nous avons mis en place les protocoles pour accueillir les assistantes maternelles et les enfants dans de bonnes conditions », précise Monique Renoux. En dehors des périodes de confinement, le relais maintient quatre matinées d'ateliers par semaine sur place, dont un à l'Espace Albert Schweitzer. Pour permettre la poursuite de ces ateliers, Monique Renoux constitue un planning

de groupe : « Les groupes sont fixes et imposés sur plusieurs matinées. Cela va un peu à l'encontre du concept du RAM, qui a pour but de favoriser l'échange entre les ASMAT afin qu'elles puissent partager leurs expériences mais c'est la nécessité qui guide notre organisation actuelle afin de prendre toutes les précautions nécessaires. » Le RAM a aussi pour mission de contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles. Ainsi elles ont la possibilité de s'inscrire à différentes formations sur des sujets tels que la prévention des troubles alimentaires chez l'enfant, la communication avec l'enfant et d'autres thèmes pour favoriser le bien-être des enfants dont elles s'occupent.

La ludothèque passe en drive

Autre souhait de la municipalité et de l'équipe du RAM : conserver l'accès à la ludothèque, espace dans lequel les professionnelles de la petite enfance et les petits qu'elles accueillent ont à disposition une multitude de jouets et jeux éducatifs. « La ludothèque est un espace entièrement dédié au jeu. Le jeu est un des éléments fondamentaux de l'apprentissage et du développement des enfants. La diversité et le renouvellement de l'offre qui sont plus aisés pour une structure comme la nôtre que pour les particuliers sont aussi des gages d'intérêt et de curiosité. » Là encore, contexte oblige, l'organisation a dû être repensée. Le service est aujourd'hui uniquement proposé en drive : « Les assistantes maternelles nous transmettent leur liste de jouets et jeux souhaités. Des créneaux horaires sont ensuite définis pour obtenir l'emprunt », conclut Monique Renoux.



INFO +

Maison de la petite enfance, 352 avenue Henri Barbusse.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15, et de 13h45 à 17h30.

En temps d'épidémie COVID, privilégiez les contacts par téléphone au 01 64 87 49 23 et au 01 64 87 49 31

ou par mail : ram@mairie-dammarie-les-lys.fr

Les travaux dans la ville

① Achèvement des travaux Forêt-Péri

Les nouveaux candélabres ont été installés sur l'avenue de la Forêt. Cette intervention clôture les travaux d'embellissement et de rénovation de cet axe qui ont débuté avec la réfection des trottoirs, la réalisation d'une voie verte et l'enfouissement des câbles des réseaux de l'opérateur Orange.



② Sécurisation et accès PMR

Des travaux de réfection des trottoirs ont été entrepris sur l'allée des Pinsons et rue de la Gare, à Vosves, afin de faciliter le déplacement des piétons et de respecter les normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les enfants peuvent ainsi se rendre en sécurité jusqu'à leur école.

③ Rénovation du gymnase Jacques Anquetil

La toiture et le bardage du gymnase Jacques Anquetil sont terminés. L'aspect extérieur et les performances énergétiques du bâtiment sont ainsi largement améliorés. Cet équipement peut à présent accueillir les groupes scolaires et les associations dans de meilleures conditions.



④ Mise en place de supports à vélo

Des supports à vélo ont été installés à proximité du bureau de poste de Dammarie. D'autres seront déployés durant l'année 2021, notamment aux abords du marché couvert. Financés par la Ville, ces mobiliers urbains faciliteront l'usage du vélo au quotidien sur l'ensemble de la commune.

La Tribune libre n'a pas pour objet d'engager un débat entre les groupes politiques constituant le conseil municipal. Il s'agit d'une tribune de libre expression.

■ GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Alors que l'année 2020 vient de s'achever, nous débutons cette nouvelle année avec des sentiments contradictoires : celui de l'espoir en ces moments où joie, bonheur et santé sont les mots les plus partagés mais aussi avec un sentiment de doute, d'appréhension devant les incertitudes et les difficultés qui sont encore devant nous.

Nous avons encore à l'esprit les vœux que nous nous souhaitions à l'aube de 2020 et qui ont pris un sens encore plus aigu, quelques semaines plus tard, quand nous sommes entrés dans une période totalement inédite et inconnue sous l'effet d'une maladie, nouvelle et terrible, dénommée Covid-19. Plus d'un trimestre de confinement, un mot jusqu'à présent quasiment absent de notre vocabulaire, qui nous est dorénavant familier, et qui a profondément marqué nos vies personnelles et professionnelles.

Ce que nous avons redécouvert notamment, en ces moments difficiles, c'est la force et le sens du premier mot de notre devise, Liberté, un des fondements de notre République.

Les privations de liberté que nous avons connues, nécessaires afin de protéger nos concitoyens et particulièrement nos aînés, nous ont rappelé l'importance de cette valeur si chère à nos cœurs et pour laquelle tant de nos compatriotes, dont les noms sont inscrits sur les monuments aux morts de nos villages et dans nos mémoires, se sont battus.

La liberté, en ces temps troublés également en raison de la menace terroriste, n'est jamais acquise, c'est un combat quotidien que nous devons mener que ce soit face à l'islamisme radical ou face à une épidémie qui décime les plus fragiles d'entre nous.

À l'aube de cette nouvelle année, souhaitons que la liberté de nous déplacer, d'entreprendre, de profiter de ceux qui nous sont chers, de moments de détente et de culture, revienne à nouveau dans nos vies et que la fraternité, qui s'est exprimée fortement pendant le premier confinement, soit également au cœur de nos engagements et de nos actions en 2021. Nous renouvelons tous nos remerciements à tous ceux qui en ont été les premiers artisans, le personnel soignant, les commerçants et leurs salariés, les agents des services publics, l'ensemble des acteurs associatifs et tous les anonymes qui ont contribué à apporter réconfort, soutien et ont agi pour les autres.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux et formulons le vœu que cette année soit plus douce pour tous.

■ GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Déjà 7 mois depuis les municipales ! Malgré une candidature tardive, la Covid et une abstention record, *Un nouveau souffle* a placé 3 élus sur 35 : W. Descolis, P. Haluska et S. Sinivassin. Nous siégeons dans 4 commissions préparatoires : Cadre de vie, Qualité de vie, Finances et accessibilité. W. Descolis nous représente à la CAMVS. Ne pas oublier que le maire n'a recueilli que 23 % au second tour !

Après 3 conseils municipaux et communautaires et 4 commissions préparatoires, il est temps de dresser un premier bilan de notre élection.

Un engagement nourrit d'espoirs

Généralement, les réunions durent entre 30 mn et 4 h. Nos questions écrites sont versées au débat avant le conseil. Les sujets inscrits à l'ordre du jour par le maire sont présentés en commission préparatoire avant d'être votés au conseil. Alors quelle marge de manœuvre avons-nous ?

Très peu ! Les documents d'une grande technicité nous sont transmis tardivement, ce qui laisse peu de temps à la préparation et à l'investigation. M. Batail laisse peu de place à son équipe puisqu'il est seul à répondre. L'échange et les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la Mairie. Pour connaître le fonctionnement, nous avons demandé à visiter les services que seul l'élu majoritaire peut accorder.

Soyons vigilants ! Les délibérations font apparaître une urbanisation galopante, avec priorité aux promoteurs privés : vente de parcelles publiques pour résidentialiser, deux gros chantiers près du tribunal et du Leclerc, un nouveau projet de centre-ville. De nombreux prestataires privés sont en charge de la petite enfance, de la culture et de la restauration scolaire. Comme vous, nous apprenons les choses par la presse, par le *Lys*, le site et Facebook de M. Batail !

Un bilan d'étape décevant et une promesse

Pas d'implication ni d'information ou de débats, aucune possibilité crédible pour faire des propositions. Pas un mot sur le piratage informatique, la crise sanitaire, la gestion urbaine de proximité (GUP), la politique de la Ville en matière de sécurité et de prévention, et tout simplement de démocratie locale. Peu de moyens pour la formation des nouveaux élus, toujours pas de local pour vous accueillir et seulement 2 500 caractères pour s'exprimer dans le *Lys* !

Nous apprenons l'élection du conseil municipal des enfants dont deux sont ceux de nos colistiers. Espérons que leur conseil soit plus intéressant et participatif.

Malgré ce constat alarmant, nous vous restons fidèles et ne manquerons pas de vous informer continuellement.

Bonne année à tous !

■ GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le 21 janvier 2020, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, estimait que, face au coronavirus, notre système de santé était bien préparé et que le risque était faible. Un an après, au moment de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021, nous avons une pensée pour nos personnels soignants, le réseau Ville Hôpital 77, nos enseignants, nos agents des services publics, plus particulièrement ceux d'EDF dont il faut soutenir l'action contre le projet Hercule qui va accentuer le démantèlement de ce secteur si stratégique. Nos pensées vont aussi aux membres des associations caritatives et solidaires nationales et locales. La pandémie a touché de nombreuses familles. Elle a renforcé les inégalités et les injustices. Elle a mis en difficulté nos associations culturelles et sportives, nos commerces de proximité, bars et restaurants, nos artisans, les acteurs des spectacles vivants. La vie a été mise

entre parenthèses dans de nombreux secteurs d'activités. La distanciation physique imposée pour limiter la circulation de la Covid-19 a créé de la distanciation sociale. Nous avons ainsi questionné sur le niveau budgétaire de notre centre communal d'actions sociales pour répondre aux mieux aux difficultés à venir.

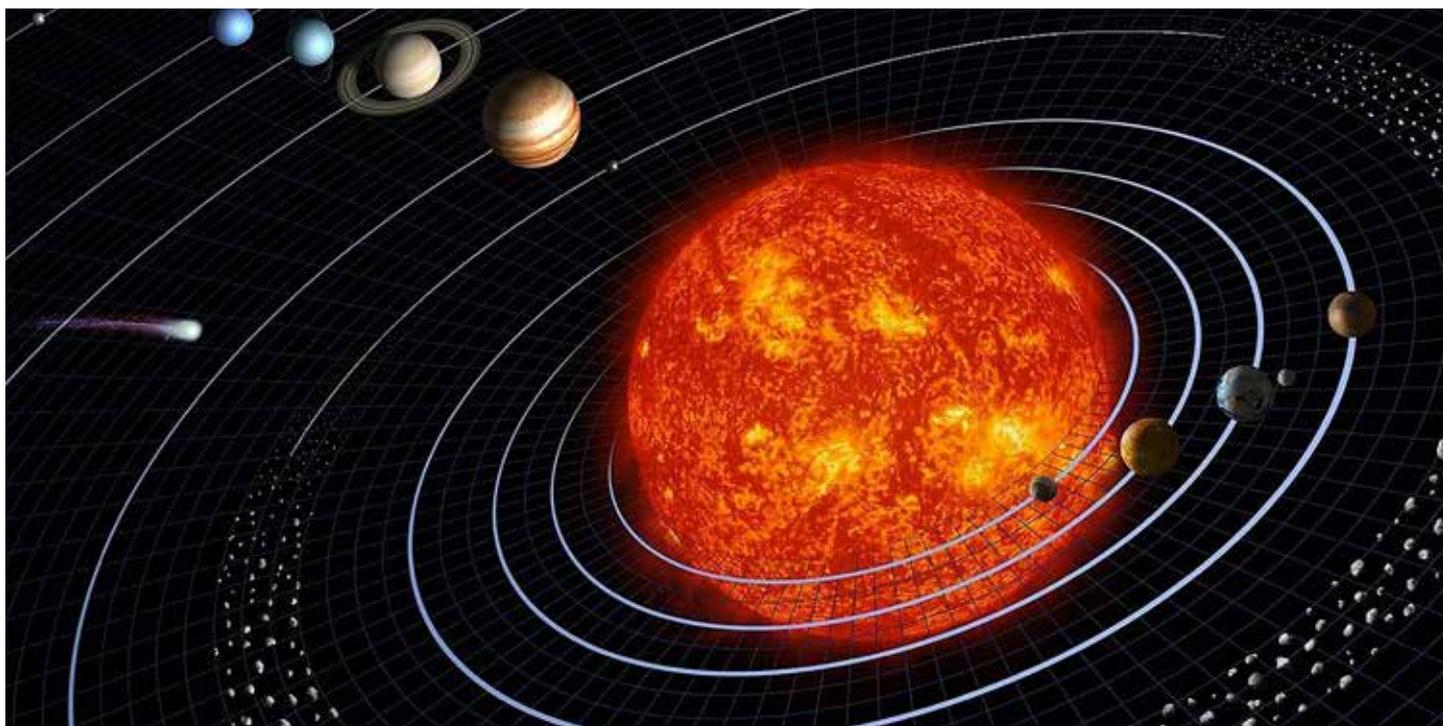
Macron, le président des riches, formule bien appropriée puisque les dividendes continuent de couler à flots durant la crise alors que la pauvreté explose, nous a encore sermonnés sur le sens des responsabilités. Sa faconde ne l'a pas préservé du coronavirus. Il devrait plutôt associer les communes dans le plan de relance.

L'an dernier, nous vous présentions notre programme municipal. Pour cette nouvelle année, nous resterons vigilants sur la préservation de notre environnement, sur un développement

urbain raisonné et sur les solidarités à mettre en œuvre, pour les plus fragiles. Nous poursuivons notre pétition contre le projet d'hôtel et de restaurants sur les zones humides du secteur du rond-point de la justice. Nous serons attentifs au nouveau projet du centre-ville. La prise en charge des encombrants devra être réétudiée pour réduire drastiquement les dépôts dits sauvages. Nous souhaiterions aussi que le centre aéré reste au Bois du Lys. Nous garderons à la mémoire de tous la préservation d'un secteur industriel sur le Clos Saint-Louis en défendant, par exemple, la proposition de l'État et de la SNCF d'y installer un site de maintenance des rames des lignes D et R.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021. Santé et Paix.

dammariecitoyenne@gmail.com



■ EXPOSITION

Voyage dans l'univers

QUELLE EST L'ORIGINE DE LA TERRE ? Comment se forment les planètes, Vénus la fournaise infernale, Jupiter la planète géante et sa petite sœur Pluton ? Des questions qui trouveront leurs réponses à la médiathèque le temps d'une exposition sur le monde captivant des planètes.

Du 5 au 20 janvier 2021, petits et grands pourront arpenter librement les allées de la médiathèque à la découverte de cet univers passionnant. De la Terre à Neptune, les différents destins et compositions uniques des planètes seront décrites à travers de nombreux panneaux aussi ludiques qu'éducatifs. Durant l'exposition, un véritable planétarium sera aménagé au sein de la médiathèque ! Vous pourrez y parfaire vos connaissances en astronomie, sur la place de la Terre dans l'univers, les saisons, la lumière, le cycle jour/nuit, les notions de temps, d'échelle, de distance, de mesure, en compagnie d'un animateur. Petits et grands pourront admirer les constellations en plein jour grâce à ce dôme gonflable.

À l'intérieur de ce planétarium, les participants s'envoleront vers les étoiles et découvriront la carte du ciel, les mouvements apparents des astres, les constellations, les phénomènes astronomiques, avec la projection de la voûte céleste. Tels des astronautes, vous voyagerez aussi de planète en planète et vous verrez les étoiles, galaxies, comètes et astéroïdes de notre univers.

Le planétarium sera accessible les mercredis à 14h et à 15h et les samedis à 10h, 11h, 14h et 15h, du 5 au 16 janvier inclus. Pour maîtriser le flux de visiteurs, limité à 6 personnes, la réservation est impérative. Rassurez-vous, l'espace disponible à l'intérieur permet le respect de la distanciation puisqu'habituellement il peut contenir jusqu'à 19 visiteurs !



Un planétarium gonflable sera installé à la médiathèque

INFO

Exposition « *Le monde captivant des planètes* » du 5 au 20 janvier 2021
 Tout public – Visite du planétarium sur réservation au 01 64 87 49 20.
 Les mercredis à 14h et à 15h, les samedis à 10h, 11h, 14h et 15h.
 Médiathèque de Dammarie-lès-Lys
 Place du 8 mai 1945

PROCHAINEMENT

La Ville poursuivra son exploration de notre système solaire en automne 2021, grâce à une exposition ludique sur la Lune et son histoire au Château des Bouillants. L'exposition intitulée « *Expérience Lune* » proposera des objets interactifs et reliques lunaires que les astronautes ont découverts ou laissés sur la Lune. Les visiteurs exploreront les différentes missions Apollo qui ont, entre autres, permis de récupérer de nombreux échantillons et d'accumuler des connaissances sur la géographie lunaire. L'exposition proposée par la Cité de l'Espace de Toulouse invitera également les visiteurs à découvrir ce satellite naturel de la Terre en détail à l'aide d'une Map'Lune.

■ POLITIQUE

Retour sur les décisions du conseil municipal

LE LYS'MAG fait le point sur des délibérations prises par la Ville lors du conseil municipal du 17 décembre dernier.

Versement d'acomptes sur subvention au CCAS et aux associations au titre de l'exercice 2021

La Ville de Dammarie-lès-Lys verse chaque année une subvention aux associations œuvrant au profit des habitants de la commune et au CCAS.

Les subventions étant versées en avril de l'année en cours, certaines structures ayant des charges fixes mensuelles ne peuvent fonctionner sans un versement d'acompte.

Le conseil municipal a adopté par décret le versement avant le mois de mars 2021 d'un acompte sur subvention au titre de l'exercice budgétaire 2021, aux associations suivantes :

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 300 000 € ;
- Comité de Parrainage des Anciens : 10 000 € ;
- Académie musicale de Dammarie-lès-Lys : 20 000 € ;
- Football club de Dammarie-lès-Lys : 22 000 € ;
- Harmonie municipale : 10 000 €.

Annulation des redevances d'occupation du domaine privé et public pour les commerces dammariens et des loyers du Pôle santé en raison de l'épidémie de COVID-19

Les mesures de confinement imposées par le Gouvernement sur les deux périodes d'état d'urgence sanitaire ont mis en difficulté certaines activités économiques.

Afin de soutenir les acteurs locaux dammariens, le Maire a souhaité :

- annuler les redevances d'occupation du domaine privé et public pour les commerces dit « non essentiels », sur la période de mars à juin et le mois de novembre, en raison de leur fermeture pendant ces périodes, afin d'alléger leurs charges fixes ;
- annuler les loyers des professionnels du Pôle Santé sur la période d'avril à mai afin de soutenir les soignants.

Ces annulations représentent une baisse totale des recettes de 26 437 € pour la Ville.

Les membres du conseil municipal ont entériné les trois décisions du maire prises pendant l'état d'urgence sanitaire afin de régulariser la situation auprès de la Trésorerie Municipale Melun Val de Seine.

Communication du rapport d'activités 2019 de la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine

Chaque année, le rapport d'activité présenté au conseil municipal par le Maire donne une vision des actions conduites par la CAMVS.

Il ressort de ce rapport les éléments suivants concernant la ville de Dammarie-lès-Lys :

- La mise en accessibilité de la gare intégrant la création d'un nouveau tunnel pour accéder aux quais tout en facilitant le lien entre les villes voisines de Melun et de la Rochette ;
- Le réseau cyclable représentant 4,7 km supplémentaires au réseau communautaire existant dans le cadre de la liaison douce reliant Melun à Vaux-le-Vicomte ; avenues Gabriel Péri et de la Forêt à Dammarie-lès-Lys pour faciliter l'accès à la forêt de Fontainebleau, passant par la voie verte du Parc de l'Abbaye du Lys, pour créer une liaison jusqu'à Boissettes, en empruntant les bords de Seine ;
- La nouvelle passerelle permettant aux cyclistes et aux piétons de franchir la Seine entre Boissise-le-Roi et Boissise-la-Bertrand, au niveau du barrage des Vives Eaux. Cette

réalisation longue de 184 mètres et culminant à 6 mètres au-dessus des berges permet désormais d'assurer la continuité des itinéraires cyclables sur chaque rive du fleuve.

Les membres du conseil municipal ont pris acte du rapport d'activité 2019 de la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine.

Convention d'occupation temporaire du domaine public entre la Ville et Bouygues Telecom pour l'installation d'une station radioélectrique sur le site du complexe sportif Jean Zay

Pour les besoins d'exploitation des réseaux de Bouygues Telecom, la Ville met à disposition une parcelle de 10 m² située sur le site du complexe sportif Jean Zay.

Il y est prévu l'installation d'une station radioélectrique dont les équipements techniques consisteront notamment en un local technique, des câbles cheminant dans des gaines techniques jusqu'au pylône existant, propriété d'Orange France, afin d'y installer des antennes relais.

La Ville et Bouygues Telecom ont convenu de conclure une convention afin d'acter les modalités techniques, financières et juridiques de ce projet. Cette dernière est prévue pour une durée de 12 ans avec une redevance annuelle de 4 150 € net correspondant à un prix au mètre carré de 415 €.



Le système solaire

Planétarium

A la découverte de la voute céleste avec un animateur

Le monde captivant des planètes

Exposition par Sépia & Bodoni



5 au 20 janvier

Médiathèque

Tout public

Sur réservation au 01 64 87 49 20

